

L'ÉCHO DE L'HERS

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HABITAT INCLUSIF

Mercredi 17 mai se déroulait sur le site de l'habitat inclusif « Au fil de l'Hers » la cérémonie de pose de la première pierre par Marie-Christine Bourrel, notre conseillère départementale et présidente d'Habitat Audois, et par Robert Batigne.

Pour être exact, ce n'était pas véritablement la première pierre du chantier, celui-ci étant déjà pas mal avancé...

Élus locaux et habitants étaient venus y assister. Étaient également présents les futurs résidents de cette structure.

Pose de la première pierre



PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Il est désormais possible de faire ses papiers d'identité à la mairie de Salles-sur-l'Hers. Pour cela, vous devez faire la pré-demande sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr) puis prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Un lundi par mois est consacré à ces opérations.

Ce service est dédié prioritairement aux habitants du territoire. Prochaine session **lundi 24 juillet**.



CONTACTEZ LA MAIRIE

contact@sallessurlhers.fr

04 68 60 30 22

INAUGURATION DE L'ESPACE JEUNE

Le **mercredi 5 juillet à 16h00** aura lieu l'inauguration de l'espace jeune, rue du Château en partenariat avec le centre social Énergies de la Piège. Cet événement précèdera l'Assemblée Générale de l'association.

Espace jeune



14 JUILLET

La célébration de la fête nationale se déroulera à Salles-sur-l'Hers et commencera à **11h45** par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un apéritif musical dans la rue des commerçants.

MARCHÉ NOCTURNE 27 JUILLET 2023

Un marché nocturne est organisé par l'Office de tourisme de Castelnaudary et la Commune de Salles-sur-l'Hers le **27 juillet 2023** à partir de **18h00** sur la Place Marengo. On vous attend nombreux !

Rue Paul Bodin



RUINES

Le juge d'expropriation a notifié les ordonnances dans le cadre des procédures concernant les ruines des rues Paul Bodin et du Bassin. La commune est donc maintenant propriétaire de ces deux bâtisses. Des projets sont en cours d'étude.

TROPHÉE EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS POMPIERS

Le 24 juin à Limoux, Monsieur le Préfet de l'Aude nous a remis le trophée « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».

Ce trophée salue l'engagement de la commune pour la mise à disposition de son personnel pompier volontaire pendant les heures de travail.

Trophée employeur
partenaire

